

PROGRAMMES DE SOUTIEN DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2019

APPEL DE PROJETS

Projets innovants pour le développement culturel et l'animation du milieu

Budget total : 16 000 \$
Maximum par demande : 4 000 \$
Date de dépôt de dossiers : 4 avril 2019

Objectifs généraux

- Favoriser une offre culturelle variée et accessible;
- Développer des projets structurants.

Objectifs spécifiques

Favoriser le développement :

- de projets collectifs et le croisement de plusieurs disciplines;
- des disciplines non présentes sur le territoire;
- des créneaux porteurs identifiés dans les outils de planification régionale;
- des activités ancrées au patrimoine ou au territoire;
- des activités se greffant à l'offre touristique et aux événements existants en vue d'en augmenter l'envergure.

Clientèles admissibles

Organismes à but non lucratif, municipalités, fabriques, artistes et artisans qui collaborent avec un des partenaires précédents.

Dépenses admissibles

Salaires, cachets d'artistes, achat de matériel relié à la réalisation du projet, frais de déplacement, activités de promotion liées au projet.

Dépenses non admissibles

Dépenses liées au fonctionnement, prêts et dettes, dépenses encourues avant l'annonce du soutien.

Présentation d'une demande

Remplir le formulaire disponible au <http://www.mrckamouraska.com/documentation.php?s=8> et l'envoyer à jmaguire@mrckamouraska.com ou à la MRC de Kamouraska au 235, rue Rochette à Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Cadre d'évaluation

Lien avec les objectifs (pertinence du projet);
Retombées/impacts pour le milieu;
Retombées/impact pour l'organisme;
Faisabilité et cadre financier.

N. B. La contribution du promoteur doit être de 10 % en argent.

Pour information : Jeanne Maguire 418 492-1660, poste 242
jmaguire@mrckamouraska.com

Aide au démarrage de projets en patrimoine religieux

Budget total : 4 000 \$
Maximum par demande : 2 000 \$
Date de dépôt de dossiers : en continu
Ce programme est complémentaire à celui du Diocèse.

Objectifs généraux

Soutenir les promoteurs dans le démarrage de projets pour l'ajout de nouveaux usages ainsi que les projets pilotes dans les églises et les chapelles.

Objectifs spécifiques

Soutenir les projets :

- structurants qui répondent à un besoin du milieu;
- qui ont un potentiel de retombées culturelles, économiques, communautaires;
- qui présentent une préoccupation pour la préservation des caractéristiques patrimoniales du bâtiment.

Clientèles admissibles

Organismes à but non lucratif, municipalités, fabriques.

Dépenses admissibles

Études de faisabilité, esquisses, expertises et honoraires professionnels (architectes, ingénieurs, designers, etc.) ainsi que le mobilier, les équipements légers et les travaux d'aménagement.

Dépenses non admissibles

Dépenses liées au fonctionnement, prêts et dettes, dépenses encourues avant l'annonce du soutien ainsi que les événements, les travaux de construction et de rénovation.

Présentation d'une demande

Remplir le formulaire disponible au <http://www.mrckamouraska.com/documentation.php?s=8> et l'envoyer à jmaguire@mrckamouraska.com ou à la MRC de Kamouraska au 235, rue Rochette à Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Cadre d'évaluation

Lien avec les objectifs (pertinence du projet);
Retombées/impacts pour le milieu;
Retombées/impact pour l'organisme;
Faisabilité et cadre financier.

N. B. La contribution du promoteur doit être de 25 % en argent.

Pour information : Jeanne Maguire 418 492-1660, poste 242
jmaguire@mrckamouraska.com

Les projets innovants proposent des façons audacieuses de repenser la culture. Ils font appel à la médiation culturelle, à des activités participatives, aux nouvelles technologies, à des activités hors les murs, des installations in situ, l'art de rue... Ils sont originaux, créatifs et sortent des sentiers battus. Ils apportent de nouvelles façons de faire pour notre milieu.